

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
SDIS 28**

Numéro SIRET : 28280036600027

POSTE COMPTABLE : 028090

M. 61

Budget primitif

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (1)
Agrégé au budget principal de (2)

ANNEE 2018

(1) Indiquer le budget concerné : budget principal (du SDIS) ou libellé du budget annexe.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Modalités de vote du budget	3
B - Exécution du budget de l'exercice précédent	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble du budget	6
A2.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement	7
A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
B1.1 - Section d'investissement - Dépenses non individualisées en programme d'équipement	17
B1.2 - Section d'investissement - Dépenses individualisées en programme d'équipement	18
B1.3 - Section d'investissement - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme	19
B1.4 - Section d'investissement - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme	20
B2 - Section d'investissement - Subventions d'équipement à verser	21
B3 - Section d'investissement - Dépenses financières	22
B4 - Section d'investissement - Recettes d'équipement	23
B5 - Section d'investissement - Recettes financières	24
B6 - Section d'investissement - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers	25
B7 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections	26
B8 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales	27
B9.1 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Dépenses	28
B9.2 - Section d'investissement - Equilibre des opérations financières - Recettes	29

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	36
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées	37
A3 - Etat des provisions	39
A4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B4 - Etat des engagements donnés	41
B5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B6 - Situation des autorisations de programme	42
B7 - Situation des autorisations d'engagement	Sans Objet

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels le SDIS a pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – Le conseil d'administration a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes listés sur l'état II-B1.2.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (4) de l'exercice précédent.

III – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre.

IV – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 (5).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	38 295 792,89	39 262 338,78	4 736 904,25	5 703 450,14
Investissement	4 669 321,14	5 049 527,98 (1)	2 941 161,03	3 321 367,87
Fonctionnement	33 626 471,75	34 212 810,80 (2)	1 795 743,22	2 382 082,27

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER – DEPENSES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(I) 1 181 821,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	97 226,07
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 084 595,31
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	B

	RESTES A REALISER			RESULTAT CUMULE = (A) + (B) Excédent si positif Déficit si négatif		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)			
TOTAL DU BUDGET	I + II	1 181 821,38	III + IV	0,00	-1 181 821,38	4 521 628,76
Investissement	I	1 181 821,38	III	0,00	-1 181 821,38	2 139 546,49
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	0,00	2 382 082,27

RESTES A REALISER – RECETTES

Chap. / Art. (4)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT–TOTAL		(III) 0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT–TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
74	Contributions et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00

(4) Suivant le niveau de vote retenu par le conseil d'administration.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	6 853 260,84	4 713 714,35
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	1 181 821,38	0,00
E			
P			
O			
R	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 321 367,87
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		8 035 082,22	8 035 082,22

		DEPENSES	RECETTES
V	O		
T	E		
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	36 602 061,27	34 219 979,00
+		+	+
R	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
E			
P			
O			
R	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 2 382 082,27
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		36 602 061,27	36 602 061,27
TOTAL DU BUDGET (5)		44 637 143,49	44 637 143,49

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	6 264 210,84	589 050,00	6 853 260,84	885 609,35	3 828 105,00	4 713 714,35
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	32 773 956,27	3 828 105,00	36 602 061,27	33 630 929,00	589 050,00	34 219 979,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	39 038 167,11	4 417 155,00	43 455 322,11	34 516 538,35	4 417 155,00	38 933 693,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A2.1

SECTION DE FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
011	Charges à caractère général	5 989 713,22	
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 487 672,00	
65	Autres charges de gestion courante	344 460,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		320 000,00
74	Contributions et participations		32 996 429,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		288 000,00
Total gestion des services		31 821 845,22	33 604 429,00
66	Charges financières	474 111,05	
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	
68	Dotations amortissements et provisions	0,00	
022	Dépenses imprévues	460 000,00	
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		26 500,00
78	Reprises amortissements et provisions		0,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 32 773 956,27	II 33 630 929,00

SOLDE DES OPERATIONS REELLES ET MIXTES :	856 972,73
(Recettes réelles – Dépenses réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (1)

042	Opérations d'ordre entre sections	3 828 105,00	589 050,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 3 828 105,00	IV 589 050,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D (042 + 023) - R 042 :	3 239 055,00
---	---------------------

002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	V 0,00	VI 2 382 082,27
---	---------------	------------------------

TOTAL DE LA SECTION	I+III+V 36 602 061,27	II+IV+VI 36 602 061,27
----------------------------	------------------------------	-------------------------------

(1) DF 023 = RI 021 ; DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER–SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

SECTION D'INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

OPERATIONS REELLES

CHAP.	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	(1) 855 609,35
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	808 334,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	(2) 341 999,80	(3) 0,00
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	(3) 0,00
21	Immobilisations corporelles	(2) 3 534 698,42	(3) 0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(2) 0,00	(3) 0,00
23	Immobilisations en cours	(2) 2 367 000,00	(3) 0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		30 000,00
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		I 7 446 032,22	II 885 609,35

BESOIN D'AUTOFINANCEMENT :.....	6 560 422,87
(Dépenses réelles – Recettes réelles)	

OPERATIONS D'ORDRE (4)

040	Opérations d'ordre entre sections	589 050,00	3 828 105,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		III 589 050,00	IV 3 828 105,00

AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE = R (040 + 021) - D 040	3 239 055,00
Solde des opérations d'ordre de section à section (précédé du signe – si négatif)	

001 SOLDE D'EXECUTION N-1 REPORTE (5)	V 0,00	VI 3 321 367,87
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V 8 035 082,22	II + IV + VI + VII 8 035 082,22
----------------------------	---------------------------------	--

(1) Hors 1068.

(2) Y compris les programmes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) RI 021 = DF 023 ; RI 040 = DF 042 ; DI 040 = RF 042 ; DI 041 = RI 041.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-DEPENSES	B1

1 – FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	5 989 713,22		5 989 713,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 487 672,00		25 487 672,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	344 460,00		344 460,00
66	Charges financières	474 111,05	0,00	474 111,05
67	Charges exceptionnelles	18 000,00	0,00	18 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 828 105,00	3 828 105,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	460 000,00		460 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement –Total		32 773 956,27	3 828 105,00	36 602 061,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

2 – INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	64 070,00	64 070,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	808 334,00	0,00	808 334,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(5) 0,00		0,00
	Total des programmes d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	341 999,80	0,00	341 999,80
204	Subventions d'équipement versées	40 000,00	0,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 534 698,42	0,00	3 534 698,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(6) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	2 367 000,00	0,00	2 367 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		524 980,00	524 980,00
45	Opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00		350 000,00
Dépenses d'investissement –Total		7 446 032,22	589 050,00	8 035 082,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (7)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 035 082,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE-RECETTES	B2

1-FONCTIONNEMENT (y compris les restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	288 000,00		288 000,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00		320 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
74	Contributions et participations	32 996 429,00		32 996 429,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 500,00	589 050,00	615 550,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		33 630 929,00	589 050,00	34 219 979,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 382 082,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

2-INVESTISSEMENT (y compris les restes à réaliser)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	855 609,35	0,00	855 609,35
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	(4) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(5) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 828 105,00	3 828 105,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00		30 000,00
Recettes d'investissement –Total		885 609,35	3 828 105,00	4 713 714,35

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (6)	3 321 367,87
--	---------------------

+

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (6)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 035 082,22
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 61.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état.

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le SDIS effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	5 989 713,22	0,00	5 989 713,22	5 989 713,22	5 989 713,22
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	5 989 713,22	0,00	5 989 713,22	5 989 713,22	5 989 713,22
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 006 700,00	0,00	25 487 672,00	25 487 672,00	25 487 672,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	344 460,00	0,00	344 460,00	344 460,00	344 460,00
	- Avec AE / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	- Hors AE / CP	344 460,00	0,00	344 460,00	344 460,00	344 460,00
66	Charges financières	507 630,00	0,00	474 111,05	474 111,05	474 111,05
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
68	Dotations amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	80 000,00		460 000,00	460 000,00	460 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	3 932 560,00		3 828 105,00	3 828 105,00	3 828 105,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		35 865 063,22	0,00	36 602 061,27	36 602 061,27	36 602 061,27

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00	0,00	320 000,00	320 000,00	320 000,00
74	Contributions et participations	32 773 940,00	0,00	32 996 429,00	32 996 429,00	32 996 429,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	325 000,00	0,00	288 000,00	288 000,00	288 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 800,00	0,00	26 500,00	26 500,00	26 500,00
78	Reprises amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	623 580,00		589 050,00	589 050,00	589 050,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		34 069 320,00	0,00	34 219 979,00	34 219 979,00	34 219 979,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 382 082,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLES	A1

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
011	Charges à caractère général	5 989 713,22	5 989 713,22	5 989 713,22
60622	Carburants	402 000,00	385 900,00	385 900,00
60623	Alimentation	16 900,00	18 550,00	18 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	317 300,00	328 400,00	328 400,00
60631	Fournitures d'entretien	58 200,00	63 947,54	63 947,54
60632	Fournitures de petit équipement	67 700,00	57 700,00	57 700,00
60636	Habillement et vêtements de travail	6 700,00	4 830,00	4 830,00
6064	Fournitures administratives	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60661	Médicaments	15 300,00	16 500,00	16 500,00
60662	Vaccins et sérums	3 000,00	2 700,00	2 700,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	60 000,00	62 000,00	62 000,00
6068	Autres matières et fournitures	107 900,00	84 820,00	84 820,00
611	Contrats de prestations de services	28 100,00	18 400,00	18 400,00
6132	Locations immobilières	184 010,00	146 780,00	146 780,00
6135	Locations mobilières	53 900,00	53 900,00	53 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 000,00	36 000,00	36 000,00
61551	Entretien matériel roulant	125 400,00	129 500,00	129 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	94 530,00	106 800,00	106 800,00
6156	Maintenance	626 300,00	629 550,00	629 550,00
6168	Autres primes d'assurance	257 500,00	255 000,00	255 000,00
617	Etudes et recherches	149 386,22	173 785,68	173 785,68
61821	Abonnements	14 000,00	14 000,00	14 000,00
61828	Autres	2 650,00	1 950,00	1 950,00
6184	Versements à des organismes de formation	150 000,00	187 963,00	187 963,00
6188	Autres frais divers	18 327,00	14 980,00	14 980,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	4 300,00	4 300,00	4 300,00
6226	Honoraires	19 400,00	24 390,00	24 390,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6231	Annonces et insertions	8 500,00	7 000,00	7 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	37 300,00	73 149,00	73 149,00
6234	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés et publications	12 900,00	11 550,00	11 550,00
6241	Transports de biens	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	183 150,00	139 168,00	139 168,00
6255	Frais de déménagement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6258	Divers	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	15 988,00	17 400,00	17 400,00
6262	Frais de télécommunications	316 800,00	305 500,00	305 500,00
627	Services bancaires et assimilés	700,00	200,00	200,00
62878	Remboursement de frais à des tiers	2 402 650,00	2 438 150,00	2 438 150,00
6288	Autres remboursements de frais	51 650,00	48 550,00	48 550,00
63513	Autres impôts locaux	472,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	1 400,00	1 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	65 500,00	65 000,00	65 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 006 700,00	25 487 672,00	25 487 672,00
6331	Versement de transport	103 000,00	103 000,00	103 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	140 000,00	140 000,00	140 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	28 000,00	28 000,00	28 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	8 061 800,00	8 475 960,00	8 475 960,00
64112	SFT, indemnité résidence	188 000,00	188 000,00	188 000,00
64113	NBI	120 000,00	120 000,00	120 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	4 433 000,00	4 433 000,00	4 433 000,00
64131	Rémunérations personnel non titulaire	375 000,00	375 000,00	375 000,00
64141	Vacations sapeurs pompiers volontaires	4 568 000,00	4 754 500,00	4 754 500,00
64145	Vacations versées aux employeurs	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	14 000,00	4 440,00	4 440,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 517 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 291 000,00	3 291 000,00	3 291 000,00

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
6455	Cotisations pour assurance du personnel	248 000,00	239 000,00	239 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	605 000,00	478 000,00	478 000,00
646	Allocations de vétérance	862 500,00	878 572,00	878 572,00
6473	Allocations de chômage	40 000,00	20 500,00	20 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	37 000,00	38 000,00	38 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	15 300,00	15 300,00	15 300,00
6488	Autres charges	293 200,00	321 500,00	321 500,00
65	Autres charges de gestion courante	344 460,00	344 460,00	344 460,00
6531	Indemnités	25 000,00	19 000,00	19 000,00
6532	Frais de mission	1 700,00	1 700,00	1 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	89 500,00	90 000,00	90 000,00
656	Participations	136 800,00	135 628,00	135 628,00
6574	Subv. fonct. assoc. et personnes privées	88 960,00	89 960,00	89 960,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	5 672,00	5 672,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (011 + 012 + 65 + 014)		31 340 873,22	31 821 845,22	31 821 845,22
66	Charges financières (B)	507 630,00	474 111,05	474 111,05
66111	Intérêts réglés à l'échéance	513 251,70	477 211,05	477 211,05
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 621,70	-3 100,00	-3 100,00
67	Charges exceptionnelles (C)	4 000,00	18 000,00	18 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	14 000,00	14 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (E)	80 000,00	460 000,00	460 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E		31 932 503,22	32 773 956,27	32 773 956,27
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 932 560,00	3 828 105,00	3 828 105,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. immobilisations	3 932 560,00	3 828 105,00	3 828 105,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (= Prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)		3 932 560,00	3 828 105,00	3 828 105,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		35 865 063,22	36 602 061,27	36 602 061,27

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	83 995,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	87 095,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 100,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLES	A2

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	320 000,00	320 000,00	320 000,00
7061	Inter. factur. (art. L. 1424-42 du CGCT)	320 000,00	320 000,00	320 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00
74	Contributions et participations	32 773 940,00	32 996 429,00	32 996 429,00
7473	Participation départements	15 558 372,00	15 664 169,00	15 664 169,00
7474	Participation communes	10 007 131,00	8 890 160,00	8 890 160,00
7475	Group. coll et coll. statut particulier	7 152 437,00	8 386 100,00	8 386 100,00
7478	Participation autres organismes	56 000,00	56 000,00	56 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	325 000,00	288 000,00	288 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	325 000,00	288 000,00	288 000,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 74 + 75 + 013)		33 418 940,00	33 604 429,00	33 604 429,00
76	Produits financiers (B)	0,00	0,00	0,00
7621	Produits immo. fin. - Réglés à échéance	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (C)	26 800,00	26 500,00	26 500,00
7711	Dédits et pénalités perçus	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres prod. except. opération gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 800,00	1 500,00	1 500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
7788	Autres produits exceptionnels	20 000,00	20 000,00	20 000,00
78	Reprises amortissements et provisions (D)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D		33 445 740,00	33 630 929,00	33 630 929,00
042	Opérations d'ordre entre sections (2)	623 580,00	589 050,00	589 050,00
7768	Neutralisation des amortissements	524 980,00	524 980,00	524 980,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	98 600,00	64 070,00	64 070,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		623 580,00	589 050,00	589 050,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		34 069 320,00	34 219 979,00	34 219 979,00

+

RESTES A REALISER N-1 (3)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (3)	2 382 082,27
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 602 061,27
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes utilisé.

(2) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(3) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Dépenses d'équipement	5 337 356,05	1 181 821,38	5 061 876,84	5 061 876,84	6 243 698,22
- Non individualisées en programmes d'équipement	5 337 356,05	1 181 821,38	5 061 876,84	5 061 876,84	6 243 698,22
- Avec AP / CP	2 200 000,00	0,00	2 367 000,00	2 367 000,00	2 367 000,00
- Hors AP / CP	3 137 356,05	1 181 821,38	2 694 876,84	2 694 876,84	3 876 698,22
- Individualisées en programmes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement à verser (c/204)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
- Avec AP / CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP / CP	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses financières	1 181 600,00	0,00	1 162 334,00	1 162 334,00	1 162 334,00
<i>040 Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>623 580,00</i>		<i>589 050,00</i>	<i>589 050,00</i>	<i>589 050,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Dépenses d'investissement - Total	7 142 536,05	1 181 821,38	6 853 260,84	6 853 260,84	8 035 082,22
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					8 035 082,22

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Nature	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration	TOTAL (= RAR + vote)
Recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes financières	1 117 745,00	0,00	885 609,35	885 609,35	885 609,35
<i>Opérations d'ordre entre sections</i>	<i>3 932 560,00</i>		<i>3 828 105,00</i>	<i>3 828 105,00</i>	<i>3 828 105,00</i>
<i>041 Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Recettes d'investissement - Total	5 050 305,00	0,00	4 713 714,35	4 713 714,35	4 713 714,35
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)					3 321 367,87
=					
1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (1)					0,00
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					8 035 082,22

(1) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
TOTAL		5 337 356,05	1 181 821,38	5 061 876,84	5 061 876,84
20	Immobilisations incorporelles (hors c/204)	191 261,00	97 226,07	244 773,73	244 773,73
2033	Frais d'insertion	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
2051	Concessions,droits similaires,brevets,...	188 261,00	97 226,07	242 773,73	242 773,73
21	Immobilisations corporelles	2 946 095,05	1 084 595,31	2 450 103,11	2 450 103,11
21531	Réseaux de transmission	405 000,00	163 412,00	230 000,00	230 000,00
21532	Réseaux d'alerte	0,00	0,00	0,00	0,00
21561	Matériel mobile d'incendie et de secours	644 000,00	611 797,94	747 000,00	747 000,00
21562	Matériel non mobile incendie et secours	369 500,00	250 115,51	421 100,00	421 100,00
21568	Autre matériel d'incendie et de secours	64 500,00	22 515,97	46 651,00	46 651,00
21571	Ateliers	18 985,00	4 388,40	7 787,00	7 787,00
2183	Matériel informatique	72 500,00	21 621,55	113 000,00	113 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	41 825,00	9 090,47	42 018,00	42 018,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 329 785,05	1 653,47	842 547,11	842 547,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 200 000,00	0,00	2 367 000,00	2 367 000,00
231312	Centres d'incendie et de secours	607 500,00	0,00	562 000,00	562 000,00
2317312	Centres incendie et secours mise à dispo	1 592 500,00	0,00	1 805 000,00	1 805 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.2

DEPENSES INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT

N°	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES D'EQUIPEMENT	B1.4

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER	B2

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
20452	Fonds concours-Bâtiments, installations	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES FINANCIERES	B3

DEPENSES FINANCIERES

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 181 600,00	0,00	1 162 334,00	1 162 334,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 027 600,00	0,00	808 334,00	808 334,00
1641	Emprunts en euros	1 027 600,00	0,00	768 334,00	768 334,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES D'EQUIPEMENT	B4

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES FINANCIERES	B5

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL	1 117 745,00	0,00	885 609,35	885 609,35
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 087 745,00	0,00	855 609,35	855 609,35
10222	FCTVA	1 087 745,00	0,00	855 609,35	855 609,35
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (BA)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	B6

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap.	Libellé	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération au 01/01/N (2)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
	TOTAL DEPENSES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir le détail des opérations pour le compte de tiers en annexe IV-A5.

(2) Ensemble des réalisations connues au 01/01/N.

(3) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat.

(4) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	B7

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
040	DEPENSES (2)	623 580,00	589 050,00	589 050,00
13918	Autres sub. transf. équipement	600,00	600,00	600,00
13931	Fonds d'aide à l'investissement des SDIS	98 000,00	63 470,00	63 470,00
198	Neutralisation des amortissements	524 980,00	524 980,00	524 980,00
	RECETTES (2)	3 932 560,00	3 828 105,00	3 828 105,00
040	Opérations d'ordre entre sections	3 932 560,00	3 828 105,00	3 828 105,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	20,00	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets,...	270 400,00	292 825,00	292 825,00
281311	Bâtiments administratifs	111 820,00	111 820,00	111 820,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	259 510,00	259 520,00	259 520,00
281531	Réseaux de transmission	380 250,00	304 930,00	304 930,00
281532	Réseaux d'alerte	32 300,00	57 270,00	57 270,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 830 300,00	1 753 690,00	1 753 690,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	338 800,00	421 320,00	421 320,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	113 200,00	117 650,00	117 650,00
281571	Ateliers	58 650,00	59 970,00	59 970,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	153 650,00	153 640,00	153 640,00
28183	Matériel informatique	228 950,00	153 800,00	153 800,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	81 250,00	71 290,00	71 290,00
28188	Autres immobilisations corporelles	73 460,00	70 380,00	70 380,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; RI 021 = DF 023.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – OPERATIONS PATRIMONIALES	B8

Chap. / Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions du président	Vote du conseil d'administration
041	<i>DEPENSES (2)</i>	0,00	0,00	0,00
041	<i>RECETTES (2)</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B9.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 222 404,00	I 1 222 404,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		808 334,00	808 334,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	768 334,00	768 334,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1687	Autres dettes	40 000,00	40 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		414 070,00	414 070,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	64 070,00	64 070,00
020	Dépenses imprévues	350 000,00	350 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 222 404,00	1 181 821,38	0,00	2 404 225,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B9.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 713 714,35	III 4 713 714,35
Ressources propres externes de l'année (a)		855 609,35	855 609,35
10222	FCTVA	855 609,35	855 609,35
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)		3 858 105,00	3 858 105,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	0,00	0,00
28051	Concessions, droits similaires, brevets, ..	292 825,00	292 825,00
281311	Bâtiments administratifs	111 820,00	111 820,00
281312	Centres d'incendie et secours construc.	259 520,00	259 520,00
281531	Réseaux de transmission	304 930,00	304 930,00
281532	Réseaux d'alerte	57 270,00	57 270,00
281561	Matériel mobile d'incendie et de secours	1 753 690,00	1 753 690,00
281562	Matériel non mobile incendie et secours	421 320,00	421 320,00
281568	Autre matériel d'incendie et de secours	117 650,00	117 650,00
281571	Ateliers	59 970,00	59 970,00
2817312	Centres incendie secours (mise à dispo)	153 640,00	153 640,00
28183	Matériel informatique	153 800,00	153 800,00
28184	Matériel de bureau et mobilier	71 290,00	71 290,00
28188	Autres immobilisations corporelles	70 380,00	70 380,00
481...	Charges à répartir		
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	30 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3) (4)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 713 714,35	0,00	3 321 367,87	0,00	8 035 082,22

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 404 225,38
Ressources propres disponibles	IV	8 035 082,22
Solde	V = IV – II (5)	5 630 856,84

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
7987	10/02/2014	13 413 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		13 413 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 1424-30 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 700 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 700 000,00									
4299	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/12/2013	18/12/2013	01/04/2014	1 000 000,00	V	Livret A + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
CO7987#01	CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	10/02/2014	15/01/2016	15/04/2016	11 025 000,00	F	Taux fixe à 3.75 %	3,750	3,860	EUR	T	C	O	A-1
CO7987#2	CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	15/01/2016	15/01/2016	15/04/2016	3 675 000,00	V	(Euribor 03 M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 03 M	0,710	0,720	EUR	T	C	O	A-1
Convention de crédit du 10/02/2014	CREDIT AGRICOLE VAL DE FRANCE	10/02/2014	10/02/2014	17/12/2015	0,00	X	Moyenne de Euribor 03 M(Postfixé) + 0.85	1,140	1,160	EUR	X	X	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

SDIS 28 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		14 288 750,05					768 333,32	406 014,46	0,00	83 579,49
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 288 750,05					768 333,32	406 014,46	0,00	83 579,49
4299	N	0,00	A-1	875 000,05	26,00	V	Livret A + 1	1,750	33 333,32	14 995,70	0,00	3 617,72
CO7987#01	N	0,00	A-1	10 060 312,50	18,04	F	Taux fixe à 3.75 %	3,860	551 250,00	373 615,43	0,00	76 270,61
CO7987#2	N	0,00	A-1	3 353 437,50	18,04	V	(Euribor 03 M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 03 M	0,530	183 750,00	17 403,33	0,00	3 691,16
Convention de crédit du 10/02/2014	N	0,00	A-1	0,00	18,04	V	Moyenne de Euribor 03 M(Postfixé) + 0.85	0,530	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS 28 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 288 750,05					768 333,32	406 014,46	0,00	83 579,49

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 288 750,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES	A2

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		06/04/2018
	Catégories de biens amortis		
L	FRAIS D ETUDES (ETUD)	5	06/04/2018
L	FRAIS D INSERTION (INSR)	5	06/04/2018
L	LOGICIELS (LO)	3	06/04/2018
L	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT (DEPO)	0	06/04/2018
L	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART (COLL)	0	06/04/2018
L	TERRAIN NON BATI (TERR)	0	06/04/2018
L	TERRAIN BATI (BATI)	0	06/04/2018
L	PYLONES (PYLN)	20	06/04/2018
L	MATERIEL DE TRANSMISSION (TRAN)	5	06/04/2018
L	PORTATIFS, GROS MATERIELS (PORT)	8	06/04/2018
L	MATERIEL INFRASTRUCTURE ANTARES (ANTA)	10	06/04/2018
L	PETIT MATERIEL TRANSMISSIONS / TELEPHONIE (MATE)	1	06/04/2018
L	RECEPTEUR INDIVIDUEL D'ALARME (RIAS)	3	06/04/2018
L	TERMINAL INDIVIDUEL D'ALARME (TIAS)	5	06/04/2018
L	POSTE INFORMATIQUE ALERTE (INFA)	5	06/04/2018
L	CABLAGE DES CIS (CABL)	10	06/04/2018
L	MATERIEL D'ALERTE (ALER)	8	06/04/2018
L	FOURGONS POMPE TONNE (FPT)	21	06/04/2018
L	VTU CSP - VÉHICULE TOUT USAGE (VCSP)	15	06/04/2018
L	VTU CS-CI (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE CYNOTECHNIQUE (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE GRIMP (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE D'INTERVENTION POLYVALENT (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE DE PREMIÈRE INTERVENTION (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE POSTE MÉDICAL AVANCÉ (AUTM)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE D'APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT ET VENTILATION (VINT)	20	06/04/2018
L	VEHICULE LOGISTIQUE (VINT)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE POSTE DE COMMANDEMENT (VINT)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE PLONGEUR y compris embarcation (VINT)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE DE SECOURS ROUTIER (VINT)	20	06/04/2018
L	VSSO - VÉHICULE DE SOUTIEN SANITAIRE AUX OPÉRATIONS (VINT)	20	06/04/2018
L	VTP - VÉHICULE DE TRANSPORT DE PERSONNEL (VINT)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE DE SECOURS ET D'ASSISTANCES AUX VICTIMES (AMBU)	12	06/04/2018
L	FOURGON DE SECOURS ROUTIER (FSR)	15	06/04/2018
L	CAMION CITERNE MOYENNE CAPACITÉ (AUTV)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE PORTE CELLULE (AUTV)	20	06/04/2018
L	VPCE 1 (AUTV)	20	06/04/2018
L	VL (directeur, véhicule de liaison, poste de commandement, chef de groupe) (VIAD)	10	06/04/2018
L	VL (chef de colonne, véhicule de liaison officier de perm. Et de garde) (VLO)	7	06/04/2018
L	VÉHICULE DE LIAISON (VLIA)	13	06/04/2018
L	VÉHICULE DE LIAISON TOUTES UTILITÉS (VLTU)	20	06/04/2018
L	VÉHICULE DE LIAISON HORS ROUTE (VLHT)	15	06/04/2018
L	VÉHICULE LÉGER INFIRMIER (VLI)	10	06/04/2018
L	CAMAT (camionnette atelier) (VUTI)	13	06/04/2018
L	CAMIONS CITERNE FEUX DE FORETS (CCF)	20	06/04/2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		Délibération du
L	EHELLE PORTATIVE AUTOMATIQUE / SEMI AUTOMATIQUE (ECHL)	20	06/04/2018
L	BRAS ELEVATEUR (BE)	19	06/04/2018
L	REPARATION DE VEHICULES AMORTIS (REPA)	3	06/04/2018
L	MATERIEL DE SECOURS (MATS)	10	06/04/2018
L	PETIT MATERIEL ELECTRIQUE ET DE SECOURS (MATR)	5	06/04/2018
L	EQT PROTECTION LOURD (EQPT)	7	06/04/2018
L	TENUES SPECIALISEES EPI (TENU)	5	06/04/2018
L	AUTRE MAT INCENDIE-SECOURS (AUTS)	10	06/04/2018
L	MATERIEL MEDICAL LEGER (MATG)	5	06/04/2018
L	MATERIEL MEDICAL LOURD (METL)	10	06/04/2018
L	MATERIEL ATELIER (MATL)	10	06/04/2018
L	PETIT MATERIEL ELEC ATELIER (MATP)	5	06/04/2018
L	MATERIEL INFORMATIQUE (MATI)	3	06/04/2018
L	MOBILIER (MOB)	5	06/04/2018
L	AUTRES MATERIELS (MAT)	5	06/04/2018
L	AVANCES ET ACOMPTES VERSES (ACPT)	0	06/04/2018
L	AUTRES PARTICIPATIONS (PART)	0	06/04/2018
L	BATIMENTS MODULAIRES (ADMT)	10	06/04/2018
L	AUTRE BATIMENT PUBLIC (APRO)	30	06/04/2018
L	AGENCEMENTS DES BATIMENTS (AGTB)	10	06/04/2018
L	BATIMENT PROPRIETE (PROP)	30	06/04/2018
L	BATIMENT MIS A DISPOSITION (MADI)	30	06/04/2018
L	BIENS DE FAIBLE VALEUR (FV)	1	06/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N ET PROVISIONS NOUVELLES	A3

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	3 306,41		0,00	3 306,41	0,00	3 306,41
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	3 306,41		0,00	3 306,41	0,00	3 306,41
- restes à recouvrer	3 306,41	24/06/2016	0,00	3 306,41	0,00	3 306,41
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	3 306,41		0,00	3 306,41	0,00	3 306,41

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES PAR LE SDIS DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1
(Article L. 2311-7 du CGCT par renvoi de l'article L. 3241-1 et L. 3312-7 du CGCT)	

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					0,00
FONCTIONNEMENT					89 960,00
6574	Subvention 1	Subvention de fonctionnement	UDSPEL	Association	65 860,00
6574	Subvention 4	Subvention de fonctionnement	Assoc. des anciens sapeurs pompiers d' eure et loir	Association	900,00
6574	Subvention 5	Subvention de fonctionnement	Amicale des personnels de la direction	Association	19 000,00
6574	Subvention 3	Subvention de fonctionnement	Oeuvre des pupilles	Association	2 200,00
6574	Subvention 2	Subvention de fonctionnement	Union régionale des sapeurs pompiers	Association	1 000,00
6574	Subvention 6	Subvention de fonctionnement	Association Collection historique	Association	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES	B4

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	B6

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
TOTAL	8 570 000,00	1 772 571,61	10 342 571,61	3 893 243,58	2 367 000,00	1 820 000,00	2 262 328,03
AP13BATI13 OPERATIONS AMENAGEMENTS DIVERS - OD	1 730 000,00	449 760,52	2 179 760,52	1 315 021,61	320 000,00	200 000,00	344 738,91
AP13BATI12 PLAN INVESTISSEMENT CS et CI	6 840 000,00	1 322 811,09	8 162 811,09	2 578 221,97	2 047 000,00	1 620 000,00	1 917 589,12

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		84,00	0,00	84,00	76,00	2,00	78,00
Adjoint administratif	C	67,00	0,00	67,00	62,00	0,00	62,00
Affaires juridiques	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Attaché	A	10,00	0,00	10,00	8,00	1,00	9,00
Directeur territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		45,00	0,00	45,00	33,00	10,00	43,00
Adjoint technique	C	23,00	0,00	23,00	22,00	0,00	22,00
Agent de maîtrise	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Apprenti mécanicien	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Hygiène et sécurité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur informaticien	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien	B	10,00	0,00	10,00	7,00	2,00	9,00
Technicien micro-réseaux	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien supérieur radio	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Educateur A.P.S. princ. 1CL	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SDIS 28 - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		243,00	0,00	243,00	228,00	2,00	230,00
Adjudant	C	72,00	0,00	72,00	68,00	0,00	68,00
Capitaine	A	13,00	0,00	13,00	10,00	0,00	10,00
Colonel	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Colonel hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Commandant (dont 1 mis à disposition de la DGCSGC)	A	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Controleur general (mis à disposition de la DGCSGC)	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Hommes de rang (caporaux - sapeurs)	C	41,00	0,00	41,00	38,00	0,00	38,00
Infirmier classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Infirmier classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Lieutenant	B	13,00	0,00	13,00	11,00	0,00	11,00
Lieutenant-colonel	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Médecin chef	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Médecin hors classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Pharmacien hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Sergent	C	84,00	0,00	84,00	83,00	0,00	83,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		373,00	0,00	373,00	337,00	14,00	351,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Affaires juridiques	A	ADM	635	0,00	3-4	CDI
Hygiène et sécurité	A	TECH	597	0,00	3-4	CDI
Ingénieur informaticien	A	TECH	929	0,00	3-4	CDI
Médecin chef	A	OTR	HEA1	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien	B	TECH		0,00	3-3-1°	CDD
Technicien micro-réseaux	B	TECH	373	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien micro-réseaux	B	TECH	379	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien supérieur radio	B	TECH	591	0,00	3-4	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2018

Présenté par le président (1).

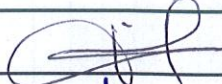
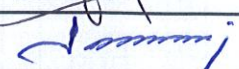
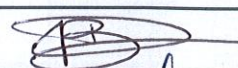



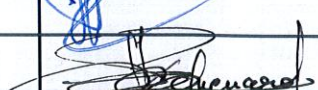
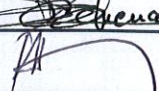


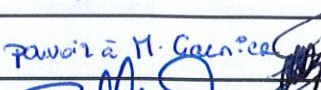


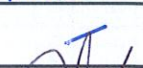

A Chartres, le 06/04/2018

le président,

Délibéré par le conseil d'administration, réuni en session

A Chartres, le 06/04/2018

Les membres du conseil d'administration,

Charles BONISSOL (Sup. John BILLARD)	
Claude JONNIER (Sup. Josette MARTIN)	
Delphine BRETON (Sup. Christophe LE DORVEN)	
Didier GARNIER	
Elisabeth FROMONT (Sup. Pascale DE SOUANCE)	
Florence HENRI (Sup. Bernard PUYENCHET)	
Francis PECQUENARD (Sup. Evelyne LEFEBVRE)	
François HUWART (Sup. Jean-François PICHERY)	
Françoise RAMOND (Sup. Pierre SANIER)	
Jean-Noël MARIE (Sup. Daniel GUERET)	
Jean-Pierre GORGES (Sup. Michel TEILLEUX)	
Joël BILLARD (sup. Gérard SOURISSEAU)	
Karine DORANGE (Sup. Catherine AUBIJOUX)	
Stéphane LEMOINE (Sup. Rémi MARTIAL)	
Xavier ROUX (Sup. Marie-Pierre LEMAITRE LEZIN)	

Certifié exécutoire par le président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».